

ASA du HOUSSEAU
2 place des tennis 44470 CARQUEFOU

Rénovation de la maison associative

Règlement de la consultation

L'ASA du Housseau a décidé de lancer une consultation pour rénover la maison associative. Sur son blog Asa-housseau.fr, elle met à disposition un descriptif technique tenant lieu de cahier des charges, et le présent règlement ainsi que les plans établis par le M. Œuvre.

1 Méthode de réponse des entreprises : Enveloppe scellée contenant :

- l'offre de prix, sur bordereau reprenant la nomenclature du descriptif technique, prix fermes 2 mois ; ce devis tiendra lieu d'acte d'engagement.
- les éventuelles variantes proposées par l'entreprise
- les délais d'approvisionnement et de réalisation
- le K bis de l'entreprise
- l'attestation sur l'honneur de la régularité de l'entreprise en matières sociale et fiscale
- les attestations d'assurance civile et professionnelle, dont décennale, avec attestation de cotisation à jour et relevé d'information des deux dernières années ;
- l'attestation RGE si besoin
- le justificatif de domiciliation bancaire (RIB)

- Pour les entreprises n'ayant jamais travaillé avec le M Œuvre, un mémoire technique permettant de juger de la qualité des prestations et tous autres documents jugés utiles à l'entreprise dont spécifications techniques de matériel proposé, attestation de certificat de poseur par le constructeur, fiches techniques de garantie dont celle sur la peinture, et liste de références, de préférence sur les 4 dernières années.

2 Méthode d'évaluation des offres

Les offres seront ouvertes conjointement par le M. Œuvre, le bureau de l'ASA et plusieurs personnes extérieures au bureau.

Ce dépouillement aura lieu au plus tard à la fin du mois d'Octobre 2018.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée selon la pondération suivante

- 60% : Prix
- 40% : Qualités des prestations étudiées en fonction des sous critères suivants :
 - o Esthétique si besoin (*)
 - o Mémoire technique, moyens humains et matériels
 - o Mise en place du chantier et délais
 - o Respect du cahier des charges (*)

(*) Pour le lot menuiserie, ces deux critères seront prépondérants et une analyse particulière sera faite tenant compte de la réponse aux exigences du cahier des charges et des variantes proposées.

L'ASA se réserve le droit de négocier avec les candidats sur les critères de jugement des offres (prix et qualités des prestations) ou tout point d'imprécision dans l'offre.

L'ASA se réserve le droit de reporter, ex pour le lot espaces verts, voire d'annuler un lot.

3 Date de réception : 20-10-2018 minuit, cachet de la poste, au 2 Place des tennis 44470 Carquefou

4 Renseignements divers

Les entreprises auront la possibilité de visiter les lieux en prenant RV avec le M. Œuvre.

Elles pourront poser toutes les questions au M. Œuvre, voire au travers du blog ou sur contact@asa-housseau.fr.